

Saint-Ouen-sur-Seine, le 12 novembre 2024

DÉCLARATION DE L'ENGAGEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE CONTRE LA CORRUPTION

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, Ile-de-France Nature agit pour une nature partout et pour tous. Elle protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collectives des acteurs du territoires pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Ile-de-France Nature, qui est le nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France, est un établissement public à caractère administratif. En tant que tel, l'Agence est engagée dans une démarche de prévention des conflits d'intérêt et veille au respect des règles de déontologie par l'ensemble de ses agents et de ses partenaires externes.

Christophe MAILLET
Directeur général

